



## Etats des lieux de l'offre mobilisable par les TPE PME de la région Bretagne

### ► **Objectif**

Dresser un état des lieux (acteurs / périmètre d'intervention / objectifs) des offres de service et dispositifs actuels dans un but de nourrir les réflexions du comité de pilotage PRITH sur l'offre à destination des TPE PME en Bretagne.

### ► **Précaution de lecture**

Ce recensement a été fait sur la base de recherches documentaires. Un travail complémentaire de rapprochement avec les acteurs concernés permettrait d'affiner l'état des lieux.

Porteur du dispositif	Nom du dispositif	Cible	Type d'accompagnement	Clés d'entrée				
				Ressources humaines	GPEC	QVT	Diversité	Handicap
<b>Direccte Bretagne</b>	Conseil en ressources humaines	TPE PME (plus particulièrement moins de 50 sal.)	Diagnostic		*			
<b>Région Bretagne</b>	Améliorer la performance interne	Toutes entreprises dont PME	Conseil Mise en place d'aides	*				
<b>Aract</b>	Accompagner les entreprises individuellement	Priorité TPE PME	Analyse de la demande Orientation vers conseils/appuis spécialisé	*	*	*	*	*
	Partage et transfert de compétences	PME	Formation			*		
<b>CCI Bretagne</b>	PBRH +	Entreprises de moins de 250 sal. Secteur industrie	Diagnostic Formations	*	*			
<b>Union des entreprises 35</b>	Accompagnement des entreprises pour structurer, gérer et développer les compétences Favoriser les nouvelles pratiques et mettre en commun	Toutes entreprises adhérentes		*				*
<b>Agefos PME</b>	Offre de service globale	PME	Réunions d'information Diagnostics handicap Formations collectives Accompagnement Etc ...					*
<b>Opcas Transports et Services</b>	Faciliter le pilotage des RH	Entreprises et plus particulièrement PME	Diagnostic Accompagnement « experts »	*	*			

Porteur du dispositif	Nom du dispositif	Cible	Type d'accompagnement	Clés d'entrée				
				Ressources humaines	GPEC	QVT	Diversité	Handicap
<b>Constructys</b>	Diagnostic RH	Entreprises de moins de 250 sal.	Diagnostic RH Accompagnement	*				
<b>Fafiec</b>	Pré-diagnostic RH	Entreprises de moins de 250 sal. Non rattachées à un groupe	Entretien Analyse des informations recueillies Préconisations	*				
	Diagnostics et prestations d'accompagnement	Entreprises de moins de 250 sal.	Diagnostic individuel et collectif Plan d'action RH / Formation / gestion des carrières	*	*			
<b>Opcalia</b>	Accompagnement global sur le champ du handicap	Toutes entreprises	Sensibilisation Développement des compétences Mobilisation d'aides Accompagnement à réflexion politique handicap				*	*
<b>UIMM</b>	Accompagnement et conseil RH Service RH	Toutes entreprises Secteur Métallurgie	Diagnostic RH Ateliers RH Accompagnement (recrutement, formatio,, reclassement ...)	*	*			



**Éléments complémentaires :**

- Breizh Barter
- Mutuelle Chorum – Cides
- Udes
- MSA Armorique

►  **Direccte Bretagne - La prestation « Conseil en ressources humaines »**  
(Offre nationale)

<b>Cible</b>	TPE/PME et particulièrement les plus petites entreprises (moins de 50 salariés).
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribuer au développement de l'emploi et à la professionnalisation de la fonction Ressources Humaines (RH).</li> <li>▪ D'identifier le potentiel de création d'emploi et de guider l'entreprise pour la préparation des futures embauches.</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	<p>Individuel ou par session collective avec plusieurs entreprises issues d'une même filière, d'un même territoire ou partageant des préoccupations RH communes.</p> <p>Un prestataire – référencé par la Direccte - intervient auprès de l'entreprise et/ou du groupe d'entreprises qui partagent des problématiques, un secteur d'activité ou un territoire commun.</p> <p>Un accompagnement spécifique est également mobilisable pour la mise en place de structures RH mutualisées (groupement d'employeurs par exemple).</p>
<b>Durée</b>	Prestation courte (de 1 à 10 jours d'intervention) ou longue (de 10 à 20 jours) sur une durée de 12 mois ne dépassant pas un maximum total de 30 jours d'intervention.
<b>Cout</b>	L'Etat participe au financement de la prestation dans la limite de 50% et d'un plafond de 15 000€ HT. Afin de limiter le reste à charge pour l'entreprise, un cofinancement peut être assuré par un OPCA, une chambre consulaire ou une organisation professionnelle.
<b>Contact</b>	Direccte (correspondants Entreprises) - <a href="mailto:bretag.tpe-pme@direccte.gouv.fr">bretag.tpe-pme@direccte.gouv.fr</a>

Source :

[http://bretagne.direccte.gouv.fr/sites/bretagne.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/l\\_etat\\_a\\_vos\\_cotes\\_vnov2017d.pdf](http://bretagne.direccte.gouv.fr/sites/bretagne.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/l_etat_a_vos_cotes_vnov2017d.pdf)



**Des liens sont à faire avec le Plan Régional Santé au Travail 2017-2020**

Une des

actions (action 10) a pour objectif de :

- Renforcer le dialogue social et les ressources de la politique de prévention en structurant un système d'acteurs, notamment en direction des PME TPE
- Constituer un réseau coordonné d'acteurs de la prévention et mettre en place une offre de services en direction des entreprises

## ► Région Bretagne

<b>Cible</b>	Entreprises bretonnes et en particulier les PME
<b>Objectifs</b>	Améliorer la performance interne
<b>Accompagnement</b>	<p>En partenariat avec des opérateurs régionaux ou locaux, la Région a créé des outils d'accompagnement collectifs et individuels pour aider entreprises et associations à renforcer leur performance : intégration des TIC, gestion des ressources humaines, prise en compte du développement durable...</p> <p>Les moyens mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ un conseil via l'accompagnement collectif d'un réseau (réseaux performances, réseaux Plato, dispositif local d'accompagnement pour les associations)</li><li>▪ certaines aides individuelles (aide au conseil, aide au lancement d'entreprises sociales, aide régionale aux petites entreprises des filières, accompagnement régional de la diversification).</li></ul>
<b>Durée</b>	NC
<b>Cout</b>	NC
<b>Contact</b>	NC

Source : [http://www.bretagne.bzh/jcms/l\\_22493/fr/soutenir-les-projets-des-entreprises](http://www.bretagne.bzh/jcms/l_22493/fr/soutenir-les-projets-des-entreprises)



### Une charte bretonne pour la qualité de l'emploi

La Région a fédéré l'ensemble des acteurs économiques bretons (patronat, chambres consulaires, principaux syndicats représentatifs) autour de la « charte bretonne de partenariat pour la qualité de l'emploi ».

Cette charte engage tous les acteurs économiques à faire progresser la qualité de l'emploi dans cinq axes stratégiques : l'égalité professionnelle femmes/hommes, l'amélioration des conditions de travail et d'emploi, la formation et la qualification des salariés, la pratique du dialogue social, le respect des principes du développement durable.

Pour en savoir plus : [http://www.bretagne.bzh/jcms/c\\_17095/fr/charte-de-progres-pour-l-emploi-de-qualite?details=true](http://www.bretagne.bzh/jcms/c_17095/fr/charte-de-progres-pour-l-emploi-de-qualite?details=true)

## ► Aract Bretagne

Les domaines d'action :

- Promotion de la santé au travail, prévention des risques professionnels (TMS, risques psychosociaux, usure, pénibilité)
- Âge, genre et pluralité des populations au travail : agir pour la qualité de l'emploi des populations au travail (parcours professionnels, compétences...)
- Mutations et changements organisationnels : accompagner les mutations et la conduite des changements techniques et organisationnels

L'Aract Bretagne privilégie une approche concertée impliquant les dirigeants, les salariés et leurs représentants.

<b>Cible</b>	Priorité aux TPE/PME
<b>Objectifs</b>	Accompagner les entreprises, et en priorité les TPE/PME, dans leurs projets d'amélioration des conditions de travail
<b>Accompagnement</b>	<b>Accompagner les entreprises individuellement :</b> Consultation ponctuelle - analyse de la demande - contractualisation Consultation préalable pour analyse de la demande, information des modalités de prise en charge possible et orientation le cas échéant vers des conseils ou des appuis spécialisés. (Priorité aux TPE / PME)  <b>Le partage et le transfert d'expérience</b> Pour répondre aux sollicitations des partenaires sociaux, organisations professionnelles, centres de formation et écoles supérieures, l'Aract Bretagne propose des sessions de formation et des supports réalisés à partir de leur expérience de mission de conseil dans les PME
<b>Durée</b>	NC
<b>Coût</b>	NC
<b>Contact</b>	ARACT Bretagne 10 rue Nantaise - 35000 Rennes Tel : 02 23 44 01 44



Le catalogue de formation de l'Anact-Aract est téléchargeable sur le site de l'Anact. 14 formations organisées autour de 3 thématiques :

- Conduire une démarche de qualité de vie au travail
- Promouvoir la santé au travail
- Accompagner les transformations

Pour en savoir plus : <https://www.anact.fr/file/6678/download?token=fgPqcATF>

## ► CCI Bretagne – Performance Bretagne Ressources Humaines Plus (PBRH+)

PBRH+ est une opération financée par le Conseil régional de Bretagne, l'État et l'Union Européenne. Le dispositif est proposé par la CCI Bretagne en collaboration avec les CCI territoriales.

<b>Cible</b>	<p>Entreprises de moins de 250 salariés des secteurs de l'industrie (dont IAA), des transports, du commerce de gros, du BTP, des services à l'industrie, des services à la personne et du tourisme</p> <p>Chefs d'entreprise et toute personne encadrant une équipe ou en charge des RH dans l'entreprise</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aider le dirigeant à identifier les axes d'amélioration dans sa gestion des RH, en lien avec sa stratégie et ses perspectives de développement</li> <li>▪ Apporter une méthodologie dans la pratique managériale et dans la gestion des compétences</li> <li>▪ Co-construire des outils sur des thématiques RH spécifiques, identifiées et définies, avec l'entreprise, dans un plan d'actions RH</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	<p><b>Diagnostic RH</b> : 1 journée avec un conseiller la CCIT</p> <p>Un état des lieux objectif par une analyse de votre activité, de vos pratiques, de vos méthodes RH et de management.</p> <p><b>Formations</b></p> <p><b>Formations collectives</b> : 2 jours dans les centres de formation des CCI de Bretagne</p> <p>Management : comment adapter son mode de communication (1 jour)</p> <p>Management : comment mettre en place des délégations (1 jour)</p> <p><b>Formations individuelles</b> : 2 jours dans votre entreprise, avec un conseiller PBRH+</p> <p>Formaliser la gestion de vos compétences</p> <p>Former votre encadrement intermédiaire à son rôle de management</p> <p>Mettez en place vos entretiens professionnels</p> <p>...</p>
<b>Durée</b>	1 à 2 jours selon la prestation
<b>Cout</b>	2 700 € TTC (Possibilité de prise en charge par l'OPCA)
<b>Contact</b>	<p>➤ Patricia Diot-Texier - Conseillère Ressources Humaines - dép.35 et 56 Tél : 06 75 65 21 67 / Mail : <a href="mailto:pdiot-texier@ille-et-vilaine.cci.fr">pdiot-texier@ille-et-vilaine.cci.fr</a></p> <p>➤ Gisèle Kermarrec - Conseillère Ressources Humaines - dép 29 et 22 Tél : 06 24 26 60 71 / Mail : <a href="mailto:gisele.kermarrec@bretagne-ouest.cci.bzh">gisele.kermarrec@bretagne-ouest.cci.bzh</a></p>

► Union des Entreprises Ille et Vilaine MEDEF 35

<b>Cible</b>	Toutes entreprises adhérentes
<b>Objectifs</b>	Accompagner les entreprises adhérentes afin de mieux structurer, gérer et développer les compétences. Favoriser les nouvelles pratiques et mettre en commun les expériences
<b>Accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>La gestion prévisionnelle des Ressources Humaines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observatoire interprofessionnel : recensement et analyse des pratiques en matière d'orientation-métier</li> <li>- Plateforme interprofessionnelles Orientations-Métiers : accompagnement des entreprises (approche réseau, territoriale et intersectorielle) ayant expérimentées le tutorat</li> <li>- GPEC activ'Emploi 35 : accompagnement des entreprises à la mise en œuvre d'une GPEC</li> </ul> </li> <li>▪ <b>La gestion du handicap</b> Action précédemment portée dans le cadre du Service Alther de l'Agefiph</li> <li>▪ <b>Le rapprochement écoles/universités-entreprises</b> Mise en place d'actions visant à préparer l'employabilité de demain tant au niveau des entreprises que des scolaires.           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Classes en entreprises</li> <li>- Semaine Ecole-Entreprise</li> <li>- Rapprochement universités-entreprises</li> <li>- Action « Vis ma vie »</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée</b>	
<b>Coût</b>	
<b>Contact</b>	Sabrina Chantepie - Responsable Pôle Ressources Humaines <a href="mailto:sabrina.chantepie@ue35.fr">sabrina.chantepie@ue35.fr</a>



**Précaution de lecture** : Les différents sites des Unions des Entreprises des départements bretons ne semblent pas à jour. Nous n'avons donc pas intégré certains éléments/prestations dans le présent document au regard des dates dont il était fait mention.



## ► L'union des entreprises de proximité (U2P) de Bretagne

L'U2P est l'organisation nationale représentative de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. En Bretagne, via ses 4 familles (CAPEB-CNAMS-CGAD-UNAPL), elle rassemble les métiers du bâtiment, de l'alimentation en détail, de la fabrication et des services et des professions libérales.

L'U2P a conduit une expérimentation sur le sujet de la Qualité de vie au travail :

Expérimentation sous la forme de « Cluster égalité » (Binôme chef d'entreprise et salarié) représentant les 3 familles de l'artisanat dans une démarche collective.

L'objectif était de créer des outils de dialogue social avec des chefs d'entreprises et des salariés sur la question de la santé sécurité au travail et de mutualiser les travaux pour en faire bénéficier le plus grand nombre ou dupliquer la méthodologie à d'autres groupes.

Expérimentation conduite en 2015

Plaquette d'information à destination des entreprises : [http://www.u2p-bretagne.fr/sites/default/files/B8%20-%2020131219%20Plaquette%20finale%20Binder2\\_0.pdf](http://www.u2p-bretagne.fr/sites/default/files/B8%20-%2020131219%20Plaquette%20finale%20Binder2_0.pdf)

## ► Agefos PME Bretagne

<b>Cible</b>	PME
<b>Objectifs</b>	AGEFOS PME accompagne les entreprises en visant : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'augmentation du recrutement de travailleurs handicapés ;</li> <li>▪ L'amélioration de la formation continue de ces travailleurs ;</li> <li>▪ La sécurisation de leur parcours professionnel.</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Les actions proposées par l'Agefos PME sont adaptées aux besoins de chaque territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observatoire Handicap</li> <li>▪ Réunions d'information</li> <li>▪ Diagnostics Handicap</li> <li>▪ Actions de formation collectives spécifiques spécial Handicap</li> <li>▪ Accompagnement renforcé, suivi et évaluation</li> <li>▪ Participation à la Semaine du Handicap: conférences, petits déjeuners..</li> <li>▪ MOOC Handicap et Entreprise (convention avec l'Agefiph)</li> <li>▪ Fiches pratiques sur l'accompagnement du handicap</li> </ul>
<b>Durée</b>	NC
<b>Cout</b>	NC
<b>Contact</b>	Agefos PME Bretagne Mme Karine Georgais Tél. 02.99.78.47.20 <a href="mailto:kgeorgeais@agefos-pme.com">kgeorgeais@agefos-pme.com</a>

## ► Opcas Transports et Services Bretagne

<b>Cible</b>	Entreprises et plus particulièrement les PME
<b>Objectifs</b>	Faciliter le pilotage des ressources humaines pour gagner en efficacité et en réactivité.
<b>Accompagnement</b>	<p><b>Un diagnostic et un accompagnement « experts »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ détecter vos besoins sur des thématiques variées (management, formation,</li> <li>▪ recrutement, GRH, relation client, qualité et réglementation, ...),</li> <li>▪ identifier avec vous des solutions adaptées,</li> <li>▪ vous proposer un accompagnement personnalisé sur des thématiques</li> <li>▪ Ressources Humaines.</li> </ul> <p>Une offre spécifique handicap (convention Agefiph signée en 2017) Des fiches pratiques pour les employeurs et les salariés</p>
<b>Durée</b>	NC
<b>Cout</b>	Diagnostic et accompagnement : dans certaines régions, cofinancement possible de l'Etat
<b>Contact</b>	OPCA Transports et Services Tél. : 02 99 25 21 29 <a href="mailto:bretagne@opca-ts.com">bretagne@opca-ts.com</a>

## ► Constructys Bretagne – Diagnostic RH

<b>Cible</b>	Entreprises de moins de 250 salariés
<b>Objectifs</b>	Appui à la gestion des compétences
<b>Accompagnement</b>	Diagnostic construit à partir d'un accompagnement en 2 phases : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diagnostic RH</li> <li>▪ Plan d'actions RH réalisé par des consultants référencés par Constructys : analyse approfondie et ciblée sur les problématiques issues du diagnostic</li> </ul>
<b>Durée</b>	Diagnostic : maximum 2j Plan d'actions RH : jusqu'à 6j
<b>Cout</b>	Diagnostic : financé par Constructys à hauteur de 1000€ jour, jusqu'à 2 jours en 2015 Plan d'actions RH : Réalisée et financée par Constructys : à hauteur de 1 000€ jour, jusqu'à 6 jours en 2015 (10% minimum de participation financière de l'entreprise)
<b>Contact</b>	CONSTRUCTYS Bretagne Tél. : 02 99 30 16 00 <a href="mailto:contact@constructys-bretagne.fr">contact@constructys-bretagne.fr</a>

## ► Fafiec Bretagne

### Pré-diagnostic RH

<b>Cible</b>	Entreprises de moins de 250 salariés non rattachées à un groupe
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier, analyser et évaluer les forces et axes d'amélioration de l'organisation dans ses pratiques RH</li> <li>▪ Proposer des solutions concrètes et personnalisées adaptées au projet de l'entreprise</li> <li>▪ Dynamiser la gestion des ressources humaines de l'entreprise via une palette d'outils (prestations d'accompagnement en RH, Diagnostic individuel ou collectif, Guides RH édités par le Fafiec, Plan TPE/TPME, Actions collectives, Lien avec le référentiel métier de la Branche, etc.)</li> </ul>
<b>Accompagnement</b>	Trois étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etape n°1 : Un entretien personnalisé avec un conseiller Fafiec – présentation de l'entreprise et définition du degré de maturité RH de l'entreprise.</li> <li>▪ Etape n°2 : Une analyse des informations recueillies en vue de la rédaction d'une synthèse et à la proposition de préconisations sous forme d'un plan d'actions.</li> <li>▪ Etape n°3 : Un entretien de restitution et de remise d'un livrable à l'entreprise qui présente les résultats de son analyse ainsi que ses préconisations.</li> </ul>
<b>Durée</b>	2 demi-journées
<b>Cout</b>	Prise en charge à 100% par le Fafiec
<b>Contact</b>	N° pour les partenaires et OF – 01 43 46 01 60 Pas de contact local

## Les diagnostics et les prestations d'accompagnement

<b>Cible</b>	Entreprise de moins de 250 salariés
<b>Objectifs</b>	Gestion optimisée des ressources humaines
<b>Accompagnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les diagnostics individuels : Pour aider un collaborateur à définir son positionnement professionnel</li><li>▪ Les prestations d'accompagnement : Plan d'actions RH/Formation : Pour définir les besoins en formation au regard de votre stratégie et vos objectifs</li><li>▪ Les prestations d'accompagnement : Gestion des carrières individuelles et collectives, gestion des potentiels et des talents : Pour identifier les compétences et les qualifications mobilisables au sein de votre entreprise</li><li>▪ Les diagnostics collectifs : Pour évaluer et renforcer l'efficacité collective d'une équipe de salariés sur la base des compétences</li></ul>
<b>Durée</b>	NC
<b>Cout</b>	NC
<b>Contact</b>	Ces services sont individualisés et externalisés, la liste des prestataires est disponible sur le site



### Un kit GPEC TPE PME

Le Fafiec a créé un ensemble de supports pour accompagner les TPE PME dans la mise en œuvre d'une démarche simplifiée de GPEC.

- Un auto-diagnostic en ligne pour trouver directement la réponse aux problématiques (dont inadéquation des postes)
- Présentation d'une approche plus globale de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- La possibilité de visionner des témoignages d'entreprises

## ► Opcalia Bretagne

(offre nationale)

<b>Cible</b>	Toutes entreprises adhérentes
<b>Objectifs</b>	Accompagnement par un conseiller Opcalia de l'entreprise qui souhaite répondre à son obligation d'emploi
<b>Accompagnement</b>	<p><b>Informer et sensibiliser</b> via des matinales, conférences/débats ou à l'occasion de RDV. Des outils sont disponibles (kit méthodologique, guide « Le handicap en questions, formation clé en main Thandem Start)</p> <p><b>Recruter</b> (notamment en alternance) <b>et intégrer</b> grâce à des dispositifs adaptés : Kit méthodologique <a href="#">Devenir tuteur</a>, formation <a href="#">Thandem Pro</a>, ...</p> <p><b>Développer les compétences et maintenir en emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude des besoins en compétences grâce à une solution adaptée, <a href="#">Action compétences</a>.</li> <li>• Mobilisation des dispositifs de droits communs</li> <li>• Accès facilité à l'offre de formations transversales ou métiers, avec un site internet dédié : <a href="#">Espace formation</a>, <a href="#">1001 Lettres</a>.</li> <li>•</li> </ul> <p><b>Mobiliser des cofinancements</b></p> <p><b>Intégrer le handicap dans sa politique RH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux réalisable avec <a href="#">Stratégie compétences</a>, outil de diagnostic et prestation d'accompagnement renforcé pour analyser vos enjeux, pointer vos pratiques...</li> <li>• Formation spécifique pour les managers et les RH : <a href="#">Thandem Plus</a>.</li> </ul>
<b>Durée</b>	Variable selon l'accompagnement
<b>Cout</b>	NC
<b>Contact</b>	Opcalia Bretagne GRELIER Armelle – référente handicap 02 98 80 97 72 / 06 27 00 37 14 armelle.grelier@opcalia.com

► UIMM Morbihan Ille et Vilaine

<b>Cible</b>	Entreprises de la métallurgie
<b>Objectifs</b>	Accompagnement et conseil RH Service Emploi
<b>Accompagnement</b>	<p><b>Accompagnement et conseil RH</b> Diverses actions d'accompagnement et de conseil dans les domaines de la Gestion des Ressources Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diagnostic RH pour réaliser un état des lieux des pratiques RH des entreprises, analyser leurs enjeux et priorités et leurs proposer un plan d'actions personnalisé.</li> <li>▪ Conseils RH pour proposer un accompagnement externe aux entreprises</li> <li>▪ Ateliers RH pour échanger entre professionnels des ressources humaines</li> </ul> <p><b>Service Emploi</b> Le Pôle RH Emploi Formation accompagne les entreprises dans leurs enjeux emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recrutement</li> <li>▪ Formation des futurs collaborateurs</li> <li>▪ Reclassement</li> <li>▪ Présence à de nombreux salons et forums emploi</li> <li>▪ Partenariat avec les principaux acteurs de l'emploi</li> </ul> <p>Ces actions collectives ou services individualisés permettent aux entreprises de diffuser largement leurs offres d'emploi et d'être mises en relation avec les profils qu'elles recherchent.</p>
<b>Durée</b>	NC
<b>Cout</b>	NC
<b>Contact</b>	<p>UIMM 35-56 Accueil secrétariat 02 99 87 42 87 - <a href="mailto:info@uimm35-56.com">info@uimm35-56.com</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagnement et conseil RH - Luc MIDOT, Chargée de mission RH, <a href="mailto:l.midot@uimm35-56.com">l.midot@uimm35-56.com</a></li> <li>▪ Service emploi - Maryline Daireaux, Chargée de mission Emploi, <a href="mailto:m.daireaux@uimm35-56.com">m.daireaux@uimm35-56.com</a></li> </ul>

## ► Éléments complémentaires pouvant être portés à la réflexion

### ➤ Breizh Barter

Porté par l'association Breizh Clusters, Breizh Barter est projet expérimental d'échanges inter-entreprises. Il vise à développer une culture collaborative et solidaire entre les entreprises en proposant d'échanger entre elles des produits, services ou prestations sans transaction monétaire. 40 membres adhèrent déjà à la plateforme qui propose une dizaine de services : **ressources humaines**, garde d'enfants, laboratoire R&D, lieux de stockage, salle de réunion, etc.).

Contact : Sylvie Dagnet - [sylvie.dagnet@breizhbarter.eu](mailto:sylvie.dagnet@breizhbarter.eu) - 06 95 10 29 56

### ➤ Mutuelle Chorum - Cides

« La mutuelle CHORUM s'engage activement pour la promotion du secteur et a créé CIDES (Chorum Initiatives pour le Développement de l'Economie Sociale), son centre de ressources et d'action au service du développement de l'emploi de qualité.

CIDES propose aux acteurs de l'ESS un accompagnement personnalisé axé sur le développement de l'emploi de qualité et sur la promotion des initiatives de l'ESS.

En lien avec notre métier de protection sociale complémentaire et avec les besoins des acteurs du secteur, CHORUM a identifié cinq champs d'action prioritaires : prévention et santé au travail, ressources humaines, handicap, observation et promotion de l'ESS, entrepreneuriat social et vie associative ».

#### Les champs d'action

<b>Prévention et santé au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pilotage de la prévention</li><li>▪ Les risques psychosociaux</li><li>▪ Les troubles musculo-squelettiques</li><li>▪ La prévention des facteurs de l'absentéisme</li><li>▪ Le maintien dans l'emploi face aux difficultés de santé des salariés</li><li>▪ Le risque routier professionnel</li></ul>
<b>La qualité de vie au travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Renforcer la qualité de vie au travail dans l'ESS</li><li>▪ Conditions d'emploi et gestion des RH</li><li>▪ Pilotage d'une démarche de gestion des âges</li></ul>
<b>Le handicap</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Emploi des travailleurs handicapés et sous-traitant</li><li>▪ L'accompagnement des travailleurs handicapés vieillissants</li></ul>

#### Les outils pour les adhérents

- Guides méthodologiques
- Fiches d'actualités
- Séminaires professionnels
- Formations

## ➤ UDES – Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

L'UDES, union des employeurs de l'économie sociale et solidaire, regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle rassemble 80% des employeurs fédérés de l'économie sociale et solidaire.

Contact UDES Bretagne : CHAPALAIN Olivier – 0637779824 - [ochapalain@udes.fr](mailto:ochapalain@udes.fr)

### Les champs d'action

<b>Services aux adhérents</b>	Former aux bonnes pratiques pour la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations ➤ L'UDES a créé pour ses adhérents, un groupe d'accompagnement au label diversité.
<b>Dialogue social multiprofessionnel</b>	Le groupe de dialogue social transversal de l'économie sociale et solidaire (GDS) est un lieu de débat, de propositions et de préconisations autour de la pratique du dialogue social transversal dans les domaines de l'emploi et de la formation. Il joue un rôle en matière de délibération sociale et peut ainsi préparer la négociation d'accords multiprofessionnels dans l'économie sociale et solidaire. Depuis juin 2009, de nouveaux accords ont été signés sur : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Egalité professionnelle femmes/hommes</li><li>▪ Insertion professionnelle et emploi des jeunes</li><li>▪ Formation des dirigeants bénévoles</li><li>▪ Egalité et prévention des discriminations</li><li>▪ Parcours d'évolution professionnelle</li><li>▪ Prévention des risques psychosociaux dont le stress au travail</li></ul>
<b>Diversité</b>	L'Union s'est engagée depuis plusieurs années à travers des partenariats, des actions de mobilisation, la création d'outils ... afin de promouvoir l'égalité de traitement et la prévention des discriminations comme leviers de la qualité de l'emploi.  En juillet 2015, l'UDES a obtenu le « La label Diversité » délivré par l'AFNOR .

### Les outils et guides au service des adhérents de l'UDES

L'UDES a développé un certain nombre d'outils sur des thèmes tels que la prévention des risques professionnels, la lutte contre les discriminations, le développement de l'emploi ou encore le dialogue social pour accompagner les employeurs de l'économie sociale et solidaire dans leur action quotidienne.



## ➤ MSA Armorique – Aide Financière simplifiée agricole

L'Aide Financière Simplifiée Agricole (AFSA) est un dispositif d'accompagnement de la MSA visant à améliorer les conditions de travail au sein des Très Petites Entreprises (TPE) agricoles.

Accompagnement en 3 étapes :

- Diagnostic et conseil
- Etude du dossier
- Versement de l'aide

Les objectifs :

- définir un plan de prévention des risques adapté à votre structure,
- bénéficier des conseils d'un expert et d'un soutien financier pour mettre en œuvre des actions concrètes,
- améliorer les conditions de travail dans votre entreprise,
- gagner en tranquillité d'esprit,
- mieux connaître l'offre Santé-Sécurité au Travail de la MSA.

Le public

- Chef d'entreprise employant entre 0,5 et 10 salariés (en équivalent temps plein).
- Entreprise affiliée à la MSA à jour de ses cotisations
- Entreprise n'ayant bénéficié d'aucune aide financière de la MSA, supérieure à 250€, au titre de la Santé-Sécurité au Travail.
- Entreprise ayant un projet de prévention visant à réduire les risques suivants : machines agricoles, animaux, chutes de hauteur, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).